
Table des matières

Avant-propos.....	7
-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE
RÉFLEXIONS THÉORIQUES SUR LE CONCEPT
DE PETITE ENTREPRISE

Titre 1. La petite entreprise, un concept partiellement reconnu.....	15
La petite entreprise : perspective économique et de gestion.....	17
<i>Section 1. Petite entreprise : de quoi parle-t-on ?.....</i>	<i>18</i>
<i>Section 2. Économies d'échelle versus avantages de proximité.....</i>	<i>21</i>
<i>Section 3. Quelles faiblesses structurelles les petites entreprises doivent-elles surmonter ?.....</i>	<i>25</i>
Réflexions autour du concept de petite entreprise individuelle.....	29
<i>Section 1. L'unicité envisageable des éléments caractéristiques des petites entreprises individuelles.....</i>	<i>31</i>
§ 1. Ce que les petites entreprises individuelles ne sont pas.....	32
A. Les petites entreprises individuelles ne sont pas des sujets de droit.....	32
B. Les petites entreprises individuelles ne sont pas des objets de droit.....	34
§ 2. Ce qui réunit les petites entreprises individuelles.....	35
A. Une unité d'objet : l'exercice d'une activité économique au sens large.....	35
B. Une unité de fonctionnement : l'autonomie de décision.....	37
C. Une unité de dimension : l'allègement de leurs contraintes.....	38
<i>Section 2. L'atomisation réductible du régime juridique des petites entreprises individuelles.....</i>	<i>40</i>
§ 1. Une atomisation réductible des régimes fiscaux et sociaux des petites entreprises individuelles.....	41
§ 2. Une atomisation réductible des régimes de protections juridiques des petites entreprises individuelles.....	44

La petite entreprise en droit des sociétés	49
<i>Section 1. Le droit des sociétés accueille la petite entreprise</i>	53
§ 1. La société unipersonnelle, structure idoine de la petite entreprise	53
A. La société unipersonnelle, structure sociétaire idoine de la petite entreprise	53
B. La société unipersonnelle, structure juridique idoine de la petite entreprise	55
§ 2. La société unipersonnelle, structure non exclusive de la petite entreprise	57
A. La société unipersonnelle, structure d'accueil des grandes entreprises	57
B. Les sociétés pluripersonnelles, structures d'accueil de petites entreprises	58
<i>Section 2. La petite entreprise influence le droit des sociétés</i>	60
§ 1. Les adaptations juridiques avérées	60
§ 2. Les adaptations juridiques envisagées	64
A. Au niveau interne	64
B. Au niveau communautaire	66
Titre 2. La petite entreprise, un concept parfois oublié	69
De la paradoxale méconnaissance de la petite entreprise en droit de la consommation	71
<i>Section 1. La petite entreprise ignorée en tant bénéficiaire de protection</i>	73
§ 1. Le rejet de la protection de la petite entreprise sous forme individuelle	73
A. L'admission traditionnelle de l'entrepreneur individuel à la qualification de « consommateur »	73
B. L'exclusion de l'entrepreneur individuel du sein de la nouvelle qualification de consommateur	75
§ 2. Le rejet de la protection de la petite entreprise exercée sous forme sociétaire	76
A. L'admission partielle de la personne morale à la protection antérieurement à la réforme	76
B. L'exclusion de la petite entreprise de la catégorie des non-professionnels du fait de la réforme	78
<i>Section 2. La petite entreprise sanctionnée en tant que débitrice d'obligations</i>	82
§ 1. La petite entreprise : un professionnel	82
A. Le professionnel, traditionnellement débiteur des obligations du droit de la consommation	83
B. Le professionnel exceptionnellement bénéficiaire du droit de la consommation	84

§ 2. La petite entreprise : un professionnel soumis à des sanctions parapénales fluctuantes.....	85
A. La possible majoration des plafonds d'amende	85
B. La légitimité du double critère : la forme de la petite entreprise et le chiffre d'affaires	86
La petite entreprise et l'accès à la négociation collective	89
<i>Section 1. La petite entreprise comme cadre d'un statut collectif essentiellement imposé.....</i>	<i>92</i>
§ 1. L'impossibilité d'accéder à certains dispositifs	92
§ 2. L'impossibilité d'adapter son statut collectif	94
<i>Section 2. La petite entreprise comme cadre d'un statut collectif exceptionnellement choisi.....</i>	<i>97</i>
§ 1. La négociation d'entreprise dérogatoire.....	97
§ 2. Les accords types de branche	100

DEUXIÈME PARTIE

VERS UNE RECONNAISSANCE DE LA RÉALITÉ PRATIQUE DE LA PETITE ENTREPRISE ?

Titre 1. Vers la protection effective de la petite entreprise ?	107
Le dirigeant social face aux procédures collectives.....	109
La protection de la petite entreprise au regard des opérations transfrontières, approche prospective.....	113
<i>Section 1. Protéger la petite entreprise au regard de considérations économiques</i>	<i>115</i>
§ 1. Le problème du pluralisme législatif en matière contractuelle ...	115
A. L'obstacle du pluralisme juridique en présence d'un choix de loi par les parties	116
B. L'obstacle du pluralisme juridique en l'absence de choix de loi par les parties	116
§ 2. Des initiatives destinées à court-circuiter ce pluralisme législatif	117
A. Court-circuiter en réduisant la fragmentation des droits applicables	118
B. Court-circuiter en superposant un droit uniforme à destination des opérations transfrontières.....	119
<i>Section 2. Protéger la petite entreprise au regard de considérations paternalistes</i>	<i>121</i>
§ 1. <i>De lege lata</i> : la perméabilité du droit international privé aux considérations paternalistes au regard du consommateur	122
A. Les règles protectrices issues du règlement Rome I.....	122
B. Les règles protectrices issues du Code de la consommation..	123

§ 2. <i>De lege ferenda</i> : un rapprochement souhaitable de la petite entreprise et du consommateur	124
A. Un rapprochement perceptible du point de vue des situations purement internes	124
B. Un rapprochement à étendre aux situations internationales	125
La petite entreprise et la propriété intellectuelle	127
<i>Section 1. La taille indifférente</i>	131
§ 1. Un acte créatif unitaire	132
A. La propriété littéraire et artistique	133
B. La propriété industrielle	134
§ 2. L'invariabilité des droits	136
A. La constante structure des droits patrimoniaux	136
B. Constante structure des droits moraux	139
<i>Section 2. L'importance de la stratégie</i>	141
§ 1. Des coûts dissuasifs	141
§ 2. Un effet de levier	143
Titre 2. Vers l'optimisation de la petite entreprise ?	147
L'entrepreneur individuel à responsabilité limitée : aspects de droit patrimonial de la famille	149
<i>Section 1. EIRL, régime matrimonial et indivision</i>	153
§ 1. Affectation de biens communs ou indivis à l'activité de l'entrepreneur	153
§ 2. Fonctionnement du cloisonnement des patrimoines de l'entrepreneur	156
<i>Section 2. EIRL, libéralités et succession</i>	160
§ 1. Transmission du patrimoine affecté par donation entre vifs	160
§ 2. Transmission du patrimoine affecté par succession	161
Les obligations comptables simplifiées, mode d'optimisation de la petite entreprise ?	165
<i>Section 1. Une « optimisation » indéniable</i>	170
§ 1. L'allègement de l'établissement des comptes	170
§ 2. L'allègement du contrôle des comptes	172
A. L'allègement du contrôle interne – le recours limité au commissaire aux comptes	173
B. L'allègement du contrôle externe – la publication limitée des comptes	175
<i>Section 2. Une « optimisation » périlleuse</i>	177
§ 1. Les risques menaçant la petite entreprise	178
A. L'utilité des obligations comptables	178
B. Les contradictions de la politique d'allègement des obligations comptables	181

§ 2. Les risques menaçant les tiers.....	182
A. À l'échelle individuelle : cocontractants et concurrents	182
B. À l'échelle collective : le bon fonctionnement du marché.....	183
La fiscalité de la petite entreprise	185
<i>Section 1. Le régime fiscal de la petite entreprise</i>	187
§ 1. L'imposition des bénéficiaires de la petite entreprise	189
A. L'entreprise individuelle	190
1. Les principes d'imposition	190
2. Les régimes spécifiques aux petites entreprises	192
B. Les entreprises sociétaires.....	195
1. La distinction des sociétés semi-transparentes des sociétés opaques	195
2. Les possibilités d'option	198
§ 2. La fiscalité de la cession de la petite entreprise	200
A. Les cessions d'entreprises soumises à l'impôt sur le revenu...	201
1. Entreprises individuelles.....	201
2. Entreprises sociétaires soumises au régime de semi-transparence	203
B. Les cessions d'entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	204
<i>Section 2. L'investissement dans la PME</i>	206
§ 1. Les réductions d'impôt pour investissement au capital des PME communautaires	206
A. Réduction d'impôt sur le revenu	207
B. Réductions d'impôt sur la fortune.....	207
§ 2. Régime fiscal du financement participatif	208